

**TRAVAUX DE RENOVATION ET DE REHABILITATION
DES PARCS ET PROMENADES
CREDIT-CADRE ANNUEL 2000**

Préavis n° 105

Lausanne, le 30 septembre 1999

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 800'000 francs nécessaire à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation des parcs et promenades publiques pour l'exercice 2000.

2. Préambule

Les 355 hectares d'espaces verts entretenus sous la responsabilité du service des parcs et promenades de la direction des travaux se répartissent entre :

- les parcs et les promenades, y compris une centaine d'emplacements de jeux
- les espaces verts scolaires
- les zones sportives
- les bois et forêts urbaines
- les zones vertes accompagnant les voies de circulation (bermes, ronds-points)
- diverses zones résiduelles.

Afin de ne pas laisser ce patrimoine se dévaloriser ou se détériorer de manière irréversible, de nombreuses interventions sont et seront encore nécessaires pendant plusieurs années.

Le crédit cadre permet de financer certains de ces travaux de manière ciblée et avec l'opportunité souhaitable. Il permet également de poursuivre les efforts engagés dans l'amélioration des conditions de vie des Lausannois et de leurs hôtes dans le sens voulu par le Plan directeur.

3. Situation du crédit cadre 1999

Comme signalé dans le préavis No 50 du 10 septembre 1998, la liste des travaux était donnée à titre indicatif, car tributaire tant de l'avancement de certains objets, que de situations comportant un degré de priorité ou d'urgence plus élevé.

I Travaux relatifs aux modifications des aménagements liés au domaine public

Prévu	fr.	100'000.00	
Engagé	fr.	195'000.00	(av. du Léman, ch. de Montelly et rue de la Borde)
Payé	fr.	16'244.30	
Montant final estimé	fr.	195'000.00	

II Travaux de réfection de parcs et promenades

Prévu	fr.	500'000.00	
Engagé	fr.	445'000.00	(av. de Rhodanie, Pyramides de Vidy, volières à Mon-Repos, Promenade de la Sallaz, Cimetière de Bois-de-Vaux)
Payé	fr.	105'114.90	
Montant final estimé	fr.	445'000.00	

III Travaux d'adaptation et amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Prévu	fr.	200'000.00	
Engagé	fr.	160'000.00	(pl. du Nord, place de jeux des Faverges et de Vers-chez-les-Blanc, et éléments de sécurité)
Payé	fr.	00.00	
Montant final estimé	fr.	160'000.00	

4. Interventions prévues en 2000

4.1 Travaux prévus

L'ouverture des chantiers est tributaire, entre autres, des travaux effectués par d'autres intervenants, de la planification des chantiers de constructions privées, des décisions prises par le Comité des Espaces Publics quant à l'aménagement d'espaces proches de la voirie, de la nécessité et de l'urgence de remettre en état, de renforcer ou de remplacer certains équipements ou jeux. Pour ces raisons, la liste des objets est donnée à titre indicatif.

I Travaux relatifs aux modifications des aménagements liés au domaine public

Les lieux d'interventions seront choisis selon le suivi des affaires et des travaux financés par d'autres services.

fr. 150'000.00

II Travaux de réfection de parcs et promenades

- . Quartier de la Bourdonnette : fr. 80'000.00
Réfection des aménagements, hors du droit de superficie, fortement dégradés après plus de 25 ans d'existence, en raison de leur usage intensif par les habitants.
- . Zone nord de la Riponne : fr. 120'000.00
Suite aux travaux de réfection du bâtiment Riponne 10, diverses interventions permettant de "raccorder" cet espace à la place.
- . Jardin Dapples : fr. 100'000.00
Intervention initialement prévue pour 1999 et décalée en raison de disponibilités financières insuffisantes.
- . Parc de Valency : fr. 100'000.00 fr. 400'000.00
Remise en état des éléments les plus dégradés du promenoir supérieur.

III Travaux d'adaptation et amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Tant l'âge respectable de certains aménagements ludiques que l'évolution de la perception des besoins de l'enfant font apparaître la nécessité d'interventions sur les places de jeux en ce qui concerne le mobilier lui-même ou son environnement (zones souples, plantations, etc.), en particulier :

- . Floreny Capelard : fr. 80'000.00
Particulièrement obsolète et fortement dégradée ; les quatre arbres qui la structurent ont été ou doivent être remplacés en raison des dangers qu'ils représentent.
- . Place du Nord : fr. 100'000.00
Place à équiper d'urgence dans une zone particulièrement défavorisée dans ce domaine.
- . Divers emplacements nécessitant des interventions de moins grande importance, ainsi que la pose de nouveaux jeux ne demandant pas une infrastructure importante, par exemple, le basket en ville ("streetball") qui compte à ce jour 34 paniers, dont 11 ont été posés depuis 1994. fr. 70'000.00 fr. 250'000.00

Total

fr. 800'000.00

4.2 Plan des investissements

Le montant de ce crédit figure au plan des investissements 1999-2002 pour un montant de 800'000 francs.

5. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° 105 la Municipalité, du 30 septembre 1999;

ouï le rapport de la Commission des finances désignée pour étudier cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 800'000 francs pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et promenades en 2000
2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissements y relatifs calculées en fonction des dépenses réelles, respectivement sous les rubriques 4500.390 et 4500.331 du budget de la direction des travaux, service des parcs et promenades
3. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Jean-Jacques Schilt

Le secrétaire :
François Pasche